

Violence familiale

A l'occasion de la Journée de la Femme (8 mars 2004) le dossier de ce mois est entièrement dédiée à une problématique spécifiquement féminine que nous allons aborder en 4 articles dont celui-ci qui corrige le tir du journal « La Nouvelle ». Ce quotidien de Sherbrooke avait publié, le 21 Janvier dernier (Volume 22, No21), un article intitulé: "Les dures conséquences du 11 septembre 2001 pour les femmes" et l'avait annoncé en première page sous le titre "Davantage de violence faite aux femmes depuis le 11 septembre 2001". A l'appui de ses affirmations la journaliste aurait (très mal) cité une étude dont son co-auteur, M. Tayeb Bouhadiba, a fait parvenir à Maghreb Canada Express le résumé ci-dessous:

Diagnostic de la violence familiale chez les femmes et les enfants des communautés culturelles en Estrie: Dans un contexte de l'après des événements du 11 septembre*.

Si le problème de la violence familiale fait l'objet de nombreuses études, il apparaît cependant que cette problématique reste peu étudiée en ce qui concerne le milieu culturel au Québec.

Ces études, en général ne tiennent pas compte des problèmes spécifiques à ces communautés.

La violence familiale, lorsqu'on la retrouve dans ces populations, devrait être expliquée et comprise, d'une part, à la lumière de leur propre contexte historique et culturel et d'autre part, en fonction, de leur relations avec la société d'accueil.

La présente recherche est un travail unique en région qui constitue un outil de référence qui tente de circonscrire le contexte social et culturel dans lequel les femmes et les enfants d'origine ethnoculturelle sont aux prises avec la violence familiale. Cette violence est dans le cas de figure, ni nécessairement gratuite, ni un simple trait de culture chez la population immigrante.

Cet outil de référence s'efforce tout particulièrement de souligner, en matière de recherche de solution, l'apport essentiel de ces communautés culturelles, à travers une approche de médiation ou de négociation fonctionnant comme une approche globale. En effet, la violence familiale connaît des particularités chez les familles immigrantes, pour comprendre la situation de ces familles, il est bon de savoir que celle-ci implique entre autres trois éléments que nous croyons essentiels :

1- La référence au pays d'origine

La famille immigrante:

* est marquée par l'absence et le manque de

repères habituels de la vie quotidienne ;

* traverse un contexte de changements majeurs, parfois, brusques par rapport à son environnement physique, humain et culturel ;

* a tendance à vivre la nostalgie et à survaloriser sa culture d'origine, surtout au début de l'immigration.

2 – La référence au processus migratoire

La famille immigrante :

* est marquée par le sentiment de fragilité voire d'égaré et d'isolement vis-à-vis des nouveaux codes sociaux ;

* traverse un contexte d'anxiété et de peur de l'inconnu, particulièrement pour celle qui revendique le statut de réfugiée;

* a tendance à se plier sur soi, à se résigner à son sort particulièrement face aux premières difficultés rencontrées au pays d'immigration.

3 – La référence aux conditions de vie au pays hôte

La famille immigrante :

* est marquée par la déstabilisation matérielle surtout financière (absence d'emploi), et culturelle ;

* traverse un contexte de chocs culturels ;

* a tendance à développer des tensions voire des conflits entre les membres et avec la société hôte.

Ainsi, donc, les protagonistes de la violence familiale au sein des familles immigrantes vivent des situations sociales et psychologiques en résonance avec l'une ou l'autre de ces trois importantes références. Nos résultats de recherche nous montrent que le type de violence le plus fréquent est la violence économique (24, 5%). Les explications que les femmes donnent sont essentiellement liées à la condition de vie précaire de ces familles en Estrie (pauvreté, chômage..) et la perte du réseau social et familial de ces familles dans la société d'ac-

cueil.

Notre travail fait également référence à la médiatisation de certains événements comme ceux du 11 septembre qui ont marqué la mémoire des membres des communautés culturelles en Estrie. On voulait vraiment mesurer l'impact réel de ces événements qui ont bouleversé la vie de tous les hommes et les femmes de notre petite planète.

Nos résultats statistiques de la recherche nous révèlent des chiffres suivants: 15 % de notre groupe de travail répondent par l'affirmation qu'ils ont subi de la discrimination en matière d'embauche à la suite de ces événements, alors que 61% répondent par la négative et 24 % ne se prononcent pas.

À peu près les mêmes chiffres sont observés pour l'autre question: si la personne est victime de violence suite aux événements du 11 septembre. Ce devoir de mémoire de notre histoire humaine récente est nécessaire pour comprendre les raisons principales qui poussent des personnes réfugiées à l'exil (au Québec, ce chiffre avoisine les 7000 personnes sur une totalité de 24000 personnes immigrantes selon le plan d'immigration 2004-2005).

L'interprétation des statistiques de notre travail nous révèle qu'une minorité des répondants se sont dits préoccupés par l'impact et la répercussion des événements du 11 septembre.

La composante quantitative de cette recherche montre que la cohésion sociale du pays, en ce qui a trait à la tolérance, demeure plutôt bonne et indique une attitude assez positive envers la contribution des minorités culturelles au sein de la population en générale. Bien qu'aujourd'hui la diversité qui caractérise notre société constitue un élément de fierté pour les membres des communautés culturelles en Estrie. Néanmoins, notre recherche confirme qu'on observe toujours de l'intolérance au Québec et qu'il continue d'exister un courant sous-jacent de racisme et de discrimination dans notre société.

En effet, les structures de la société d'accueil ont été conçues, à l'origine, pour des sociétés homogènes et stables aux plans culturel, et religieux. L'arrivée relativement récente de personnes immigrantes d'horizons divers a mis en valeur certaines carences de ces structures. Un pourcentage élevé de ces immigrants définissent leur identité à travers la religion et la culture. En ce sens, Ils revendiquent des droits qui parfois peuvent contraster avec ceux de la majorité. Dans cette perspective, on croit que les deux paliers du gouvernement ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le racisme par l'entremise d'outils d'éducation et de communication de divers médias (télévision, radios, journaux..) pour toucher tous les groupes démographiques de notre petite communauté régionale. Cette recherche met en lumière la nécessité de lever le voile sur les causes premières des formes latentes de discrimination à travers les recommandations et les stratégies à mettre en place qui sont suggérées par les personnes interviewées elles mêmes, afin de combattre l'intolérance en région et faire la promotion de la cohésion sociale. Nous croyons fermement que l'avenir du Québec est un avenir interculturel.

Les personnes immigrantes ne sont pas arrivées au Québec pour l'utiliser comme une passerelle pour aller s'installer ailleurs. Ils sont venus pour toujours, pour devenir des Canadiens, s'intégrer à la société québécoise et au projet de développement de cette société. Ils participent démographiquement et politiquement du poids du fait français au sein du Canada et à la construction d'une société québécoise ouverte, tolérante et francophone.

Tayeb Bouhadiba

Co - auteur de la recherche* financée par patrimoine Canada.

Consultant en matière de santé et de violence organisée (membre de la coordination du réseau canadien pour la santé des survivants de la violence organisée: Rescanet. www.rescanet.2itb.com)